

de cette province avec sa station agronomique de Guelph.

Pour ce qui concerne la question des fruits, on me dit que dans certains comtés d'Ontario, des spécialistes en culture des fruits ont été chargés d'instruire les propriétaires de vergers sur la manière d'augmenter le rendement de ces vergers. Ces spécialistes ont fait une inspection des vergers; ils se sont chargés, dans certains vergers, du soin de deux ou trois rangées d'arbres, et l'augmentation du rendement de ces arbres, provenant de ce soin, a démontré aux fermiers qu'une culture améliorée de leurs vergers en augmenterait le rendement et la qualité des fruits produits.

Voilà un genre de démonstration tout-à-fait pratique et c'est ce dont notre population agricole a beaucoup plus besoin, à mon avis, que de certaines écoles agricoles maintenant en opération—ces écoles n'enseignant que la théorie en matière d'agriculture. Or, il faut la théorie et la pratique, et la méthode inaugurée dans les vergers d'Ontario est la plus pratique. Si l'on pouvait prendre des mesures pour assurer un drainage des fermes d'après les méthodes les plus modernes, et aussi pour apprendre aux fermiers les meilleurs moyens d'améliorer leurs vergers, les propriétaires de ceux-ci en tireraient un plus grand revenu que celui qu'ils obtiennent, et un encouragement ainsi donné aux diverses branches de l'agriculture aurait pour effet de retenir les fils de fermiers sous le toit paternel.

Je désire maintenant m'arrêter quelque peu sur les accords commerciaux conclus avec les Indes Occidentales. Mon honorable ami qui vient de reprendre son siège est très pessimiste quant aux bénéfices à attendre de ces accords. Il est vrai que les Iles dites Indes Occidentales ne sont pas d'une grande étendue et que leurs productions ne sont pas très considérables; mais développer nos relations commerciales avec ces Iles ne peut qu'aider au développement général du Canada. Les produits de ces Iles diffèrent entièrement des nôtres. Ils sont pour la plupart, tropicaux. Nous en avons besoin et les habitants de ces Iles ont besoin des nôtres. Je crois donc que les accords commerciaux en question nous seront avantageux et que notre gouvernement mé-

rite notre reconnaissance pour les avoir négociés comme il l'a fait. Dès que, en vertu de ces accords, un libre-échange—ou un échange partiellement libre—sera établi entre ces Iles et le Canada, notre commerce avec elles s'accroîtra considérablement, et j'espère que ce commerce aura en même temps pour effet de stimuler la production des fruits tropicaux que nous importons de ces Iles; mais je ferai observer que le moyen de tirer le meilleur avantage de ces accords est d'améliorer nos moyens de communication avec ces Iles. Un fait regrettable, c'est que nous n'avons, aujourd'hui, entre les Indes Occidentales et Halifax et Saint-Jean que l'ancienne ligne de steamers d'une faible vitesse et dont les voyages sont très irréguliers, tandis que de New-York aux Indes Occidentales on a des départs de steamers tous les trois ou quatre jours. De Saint-Jean et Halifax aux Indes Occidentales nous n'avons qu'une ligne de steamers d'un type ancien et démodé, et je sais que ces marchandises expédiées de Toronto aux Indes Occidentales n'ont pu être embarquées sur ces steamers que quatre mois après leur départ de Toronto.

Cet état de choses est réellement intolérable. Nous ne pouvons nous attendre à ce que notre commerce se développe avec les Antilles sans avoir à notre service une ligne de steamers de première classe, ayant des départs fréquents et réguliers. Avec une ligne de ce genre nous pourrions créer avec les Indes Occidentales un commerce sérieux. Durant l'été dernier, des steamers furent littéralement encombrés de fret à destinations des Indes Occidentales. Les marchands attendant leurs marchandises par le premier steamer. Si ces marchandises ne se trouvent pas sur le premier steamer, ou sur le second, les importateurs de ces marchandises sont découragés. Quant aux marchandises destinées aux Indes Occidentales et expédiées de New-York, elles arrivent à destination dans l'espace de trois ou quatre jours. Le Gouvernement doit encourager notre commerce avec les Indes Occidentales et voir à ce que le service de transport entre le Canada et ces Iles soit amélioré. Si nous avions un service de steamers convenable entre le Canada et les Indes Occidentales, nous aurions avec ces Antilles non seulement un commerce